

Sylvain Schirmann (dir.)

## L'Europe par l'économie ?

Des projets initiaux aux débats actuels





Sylvain Schirmann (dir.)

## L'Europe par l'économie ?

Des projets initiaux aux débats actuels



## Introduction

Sylvain SCHIRMANN

Ce volume rassemble les travaux des troisièmes journées d'études de la Maison de Robert Schuman. Les premières en 2008 avaient été consacrées aux cultures politiques des Pères de l'Europe. Elles avaient alors abordé les années de formation et les premiers engagements de ceux qui, à partir des années 1950, jouèrent un rôle central dans la mise en route de l'Europe communautaire. Chemin faisant, à côté des « pères classiques », nous avons élargi le cercle et nous nous sommes intéressés également à certains responsables de premier plan et acteurs de cette aventure européenne, de l'Est comme de l'Ouest, et des personnalités comme Hallstein, Luns, Beyen, Pal Auer firent alors l'objet d'analyses. Les deuxièmes journées d'études s'intéressèrent aux visions et architectures européennes, aux projets d'hommes politiques. Elles mirent en évidence l'importance du contexte pour comprendre les différents schémas proposés.

Il y a quelques mois quand, au sein du comité scientifique, nous nous sommes penchés sur le projet des troisièmes journées d'études, l'actualité imposa bien rapidement un thème. L'enjeu économique nous semblait central et c'est ainsi que nous avons choisi ce titre : *L'Europe par l'économie ?* Le lien avec Robert Schuman est évident.

En proposant le 9 mai 1950 la création d'une Haute Autorité du charbon et de l'acier, Schuman, inspiré par Monnet, choisit un chemin fonctionnaliste pour parvenir à une Europe unie. L'économie permettait non seulement de lier des secteurs – en l'occurrence celui du charbon et de l'acier –, mais également des États. Ceux-ci abandonnaient une parcelle de souveraineté à une entité supranationale. Sur ce modèle pouvait commencer la construction d'une Europe communautaire, dont le caractère fédéral était ainsi d'emblée marqué. Ce processus obéissait à une logique de petits pas, jusqu'à ce que l'économie permette de passer à l'entité politique. Deux mots peut-être : ce choix est également un choix éminemment politique, car cette voie ne manque pas de projets concurrents, en témoignent les perspectives unionistes à la même époque. Ensuite ce choix n'est pas une nouveauté, mais s'inspire des réflexions antérieures, comme par exemple celle de l'Association pour l'Union douanière européenne, dont la création remonte à 1925. Le plan

Briand lui-même – qui n'a pas de perspective fédérale – explique que le chemin de la « Fédération européenne » passe prioritairement par l'économie. Les travaux de la Commission d'études pour l'Union européenne prouvent d'ailleurs amplement l'importance accordée aux questions économiques. Simplement la proposition Schuman répondait à un contexte, à une attente : elle permettait d'aborder la question allemande sans fragiliser – dans une période de guerre froide – le bloc occidental auquel elle offrait la perspective d'une intégration européenne. C'est en ce sens qu'elle est révolutionnaire, pour reprendre le titre du quotidien *Le Monde* du 10 mai 1950. Les aspects économiques sont certes importants : problèmes de la reconstruction, règlement des approvisionnements énergétiques et de certaines matières premières, tout cela n'est pas à négliger, bien au contraire, car le développement économique conditionne la paix et écarte le danger communiste. Mais l'élément politique, à travers le virage complet de la France en matière de politique allemande dans le cadre d'une Europe à construire, reste de loin dominant.

L'Europe communautaire a par la suite vécu avec ce schéma. Que ce soit le projet de marché commun qui conduit aux traités de Rome, que ce soit la mise en place du système monétaire européen, la logique est la même : les solidarités économiques devraient déboucher sur un surcroît d'intégration politique. Le projet de marché unique cher à Jacques Delors s'inscrit lui-même dans cette dynamique – et d'un certain point de vue nous nous trouvons en face d'un projet communautaire européen qui se construit à travers des outillages économiques : marché commun, union douanière, Serpent monétaire, FEDER, SME, ECU, FECOM, etc. Leur fonctionnement, et notamment le contrôle démocratique qu'il faut exercer sur ces structures, renforce l'Europe politique. Ces avancées n'ont bien évidemment pas été linéaires et elles ont été émaillées de crises et de blocages.

Le traité de Maastricht et la naissance de l'UE confirment également le propos. Le premier pilier, celui du marché, est intégré, les autres devraient suivre. L'UEM, que l'on met progressivement en place jusqu'au lancement de l'euro, s'inscrit dans la même veine. Au cours des années 1990, les instances fédérales accroissent encore leur place dans la construction européenne : accroissement du rôle du Parlement européen, extension du vote à la majorité qualifiée, et surtout création de la Banque centrale européenne. La mise en route de la monnaie unique permet aux eurooptimistes de penser le moment venu pour la concrétisation du schéma institutionnel européen. Grâce à l'intégration économique, il devenait possible d'entrevoir les contours de l'État fédéral européen.

C'était peut-être aller un peu rapidement. Dès l'amorce de la construction européenne, on s'aperçut également de la difficulté à passer avec l'économie à une plus grande unité politique. Le passage à la majorité qualifiée prévue pour le milieu des années 1960 n'empêcha pas, malgré les succès de la marche vers l'union douanière ou ceux de la PAC, la crise de la chaise vide. D'une façon générale, dès la fin des années 1960, la naissance d'une l'Europe politique fut problématique : la mise en place d'un SME n'évita pas le blocage de l'Europe au tournant des années 1980. Le rapport Tindemans, par exemple, resta lettre morte, et une personnalité comme Thatcher, pourtant sensible à la question d'un marché européen ouvert, freina autant que faire se pouvait le passage à une Europe politique. Depuis la naissance de l'UE et la mise en place de l'UEM et de l'euro, on peut avoir l'impression que « l'Europe par l'économie » n'est pas peut-être pas le meilleur chemin qui soit pour avancer en matière d'unification du continent. Certains sommets politiques furent difficiles : malgré les succès économiques, que penser du sommet de Nice en 2000 ? Plus inquiétant encore : alors que les citoyens européens bénéficient des avantages du marché unique (des inconvénients également) et de la liberté de circulation, puis de la fin de nombreuses opérations de change, ils sont enclins à se réfugier dans le giron de la nation et à se montrer réticents à un passage à l'Europe politique. Chaque référendum organisé depuis 1992 sur une avancée politique de l'Europe s'est traduit par au moins un refus dans l'un des États appelé à se prononcer par cette voie. On sait d'autre part par des enquêtes d'opinions que dans d'autres États, un référendum aurait connu également une issue négative.

La crise économique renforce la méfiance envers l'UE. Peut-elle malgré tout devenir une chance pour l'UE ? Ou au contraire sonnera-t-elle le glas du rêve européen ? Dans la première hypothèse, les nécessaires remèdes à apporter à la crise passent par davantage d'intégration et de fédéralisme. Dans la seconde hypothèse, les États seront tentés par un repli sur eux-mêmes. Une Europe à la carte se profile, et les liens entre États, voire zones, au sein de l'Europe renforceront encore sa complexité. En bref, la crise actuelle nous amène à interroger le dessein : l'Europe par l'économie ?

Nous allons aborder cette thématique autour de deux moments :

– Il s'agit dans un premier temps d'interroger les legs, les héritages historiques. Éric Bussière et Sylvain Schirmann tentent d'abord de faire une synthèse sur le régionalisme économique et monétaire européen. Il s'agit de voir dans la longue durée comment le débat économique et le débat monétaire ont été posés en Europe. Par qui. Et avec quels résultats. Mais il faut ensuite interroger également quelques acteurs : Charles Barthel présente le lien complexe au sein de la CECA entre les

cartels sidérurgiques et la Haute Autorité. Un sujet sensible également en Moselle. Nous abordons également les questions monétaires. Andreas Wilkens réfléchit aux raisons qui ont poussé à mettre en route l'Europe monétaire. Pierre Tilly nous entretient des rapports entre les réseaux économiques et la construction européenne. Enfin, Ivo Maes s'intéresse aux conditions de la création de l'euro, à partir du rôle d'Alexandre Lamfalussy.

– Le second moment est consacré aux débats actuels. Michel Dévoluy s'interroge sur le succès ou non de l'euro. Il nous fait ainsi réfléchir aux conditions qu'il faudrait réunir pour qu'il soit un succès. Avec Jean Nicolas Bréhon, nous abordons la question de la politique budgétaire européenne. Est alors évoquée en filigrane la problématique de l'Union budgétaire. Les rapports économie et politique sont analysés par Laurence Potvin-Solis, qui aborde la problématique de la confrontation entre les intérêts non économiques et économiques sur le marché intérieur. Yves Petit, quant à lui, nous présente les défis de la PAC pour la décennie à venir. Gilles Lepasant tente ensuite de déplacer un débat général vers l'Europe du Centre et de l'Est, en s'interrogeant sur son modèle de développement. Jean Denis Mouton livre enfin les raisons pour lesquelles il est difficile de construire une Europe politique par l'économie. Il revient à Christian Lequesne de tirer les conclusions de ces trois demi-journées, en relevant ce qui lui paraît pertinent pour démêler ces rapports complexes entre l'économique et le politique.

Ce colloque nous l'avons également voulu en dialogue entre disciplines. Historiens, juristes, économistes, politistes et géographes traitent dès lors du thème à travers la richesse méthodologique et les objets propres de leur discipline. Là est également un enjeu essentiel : seule une approche pluridisciplinaire fournira des réponses appropriées – du moins faut-il l'espérer – aux enjeux européens actuels. Nous essayons ainsi de nous inscrire dans la philosophie et les objectifs de la Maison de Robert Schuman. C'est aussi modestement et de notre place rendre hommage à l'homme du 9 mai 1950.